

**ARRANGEMENT DE MADRID
CONCERNANT L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL DES MARQUES
ET LE PROTOCOLE DE MADRID**

DECLARATION D'OCTROI DE PROTECTION

notifie au Bureau de l'Organisation Mondiale de la Propriete Intellectuelle (OMPI)
selon l'article 17(6) de l'Arrangement de Madrid et du Protocole

I. Office qui notifie de la declaration: Agence d'Etat de la Propriete Intellectuelle de Republique de Kirghizistan 62, rue Moskovskaya, 720021, Bichkek, Kirghizistan
II. No de l'enregistrement international faisant l'objet de la declaration: 828 519
III. Nom et adresse du titulaire de l'enregistrement international faisant l'objet de la declaration: BREYFIELD Trust reg. Josef-Rheinbergerstrasse 6 FL-9490 Vaduz (Lichtenstein).
IV. <input checked="" type="checkbox"/> Toutes les procedures de l' Office sont terminée; une protection est donnee a la marque qui est l'objet de l'enregistrement international <input type="checkbox"/> L'examen <i>ex-officio</i> est termine en conformite de l'enregistrement international et il n'y a pas de raisons de refus; en meme temps une protection de la marque est l'objet d'opposition des tiers; une periode d'opposition commencera et terminera..... <input type="checkbox"/> En rapport avec l'enregistrement international, une periode d'opposition est terminee et aucune opposition n'en est fait ; a cet effet une protection est donnee a la marque qui est l'objet de l'enregistrement international
V. Date de declaration:18.05.2005
VI. Signature ou sceau officiel de l'administration qui a prononce la declaration : 